

Au Laboratoire municipal

Pendant le mois de juillet 1893, il a été fait 160 analyses qui se divisent comme suit :

Echantillons déposés. — Vins rouges, 0; divers 10. Echantillons prélevés, 111. — Vins rouges, 32; lait, 45; huiles, 0; divers, 34. Administration, 9.

Arrestation du notaire Chavanne

On mande de Bruxelles : La police de sûreté, agissant sur une dénonciation anonyme, vient d'arrêter un ex-notaire de Pélussin, Chavanne, qui prit la fuite, il y a quelques années, laissant un déficit considérable.

Après avoir successivement séjourné en Egypte, au Caucase et au Canada, Chavanne était venu se réfugier à Bruxelles où il s'occupait, pour vivre, de représentation commerciale.

Les formalités d'extradition accomplies, il sera dirigé sur Saint-Etienne.

Grave accident à l'usine Clair

On procédait hier soir, à l'usine Clair, place Fourneyron, à une coulée de fonte, six hommes manœuvraient une énorme poche qu'ils devaient déverser dans un moule placé au-dessous.

A un moment donné, quelques parcelles de fonte jaillirent sur les ouvriers, deux ou trois se reculèrent, et la poche n'étant plus suffisamment maintenue bascula.

Toute la matière se répandit sur le sol en un long jet incandescent.

Ce fut dans tout l'atelier un moment d'angoisse inexprimable. Quels étaient ceux qui avaient été pris sous cette avalanche de feu? mais heureusement tous étaient debout. Cependant trois ouvriers étaient assez gravement brûlés aux jambes.

Ce sont les nommés :

Girodet Benoit, 28 ans, fondeur, route de Saint-Chamond, 66. Reverchon Régis, 30 ans, nouleur, rue de la Verrerie. Dumas Claude, mouleur, rue Royet, 50.

Les blessures, quoique douloureuses, ne présentent, quant à présent, aucun danger pour la vie des victimes de cet accident.

Les accidents de voiture

Ce matin, à 7 heures, le nommé Testu Pierre, domestique au service de M. Giry, pharmacien, place du Peuple, descendant rue de la Loire, lorsqu'il arrivait à l'angle de la rue Guy-Colombet, un des chevaux heurta un vieillard, le nommé Bordet, demeurant rue de Montbrison.

L'une des roues lui a passé sur la jambe.

Le blessé a été conduit à l'hôpital.

Le nommé Galand, 36 ans, voiturier chez M. Bonnetton, entrepreneur aux carrières du Montcel, conduisait un tombereau attelé de trois chevaux sur le boulevard Jules-Janin, lorsque voulant faire tourner son attelage il lui lança un coup de fouet.

L'un des chevaux atteint se mit à ruer et atteignit Galand à la figure et le blessa grièvement.

Le blessé a été pansé à la pharmacie Bondon.

Le 28 juillet, le nommé Arnaud Claude, manœuvre à l'extérieur du puits Saint-Louis, tombait de voiture.

Au premier abord, le médecin croyait à de simples contusions, mais l'état du blessé ne s'étant pas amélioré, il suppose qu'il y a fracture du col du fémur.

Accident mortel

Le nommé Peyrache, victime d'un accident de voiture, est mort à l'hôpital quelques heures après y avoir été transporté.

L'accident s'est produit au puits Villeboeuf. Peyrache, qui venait de charger un tombereau de scories, et avait lancé ses chevaux pour sortir d'un passage difficile, heurta du pied une inégalité de terrain et vint tomber au devant de sa voiture dont les roues lui passèrent sur le corps.

Objets trouvés

La jeune Catherine Néret, 8 ans, demeurant rue de Montaud, a trouvé deux paquets de soie. — M. Oriol Barthélemy, employé au P.-L.-M., a trouvé au lieu de la Cotonne, deux biches à lait portant les inscriptions :

Blachon à la Côte des Pins, et Hyraud à Riorama.

M. Minaire Mathieu, rue Sainte-Barbe, a trouvé rue des Gauds, deux chèques de la Société générale.

Mouvement des Eaux

Volume d'eau dans les barrages : 1 million 621.910 mètres cubes. Eau distribuée par jour pour l'alimentation : 30.200; pour les usiniers : 2.160. Total, 32.360 mètres cubes.

Débit des sources : 8.550; du Furan ; 8.740. — Total, 17.200 mètres cubes.

Perte faite dans les réservoirs : 15.070 mètres cubes. A. PINNCH.

LE DEPARTEMENT

Saint-Chamond. — Etat-civil. — Voici l'extrait de l'état-civil de Saint-Chamond du 23 au 30 juillet :

Décès : Antoinette-Catherine Barthélemy, 5 mois; Claudine Escoffier, 78 ans; Veuve Tournaud; Jean-Antoine Francon, 58 ans, ouvrier aux forges; Claudia-Etienne David, femme Ruard, 62 ans; Jeanne Payeton, ébéniste, 32 ans; Virginie Pontvenet, sœur hospitalière, 67 ans.

Mariages : Pierre-Antoine Grange, métallurgiste, et Louise Feranton, sans profession. Charles-Auguste Hugon, ajusteur, et Adèle Plasson, sans profession.

Naissances : 13. — Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré

frappé d'un coup de faucille, les sieurs Guyot et Montchamp, de Fontanès.

Il est condamné à deux mois de prison. — Grange Pierre, Imbert, Granjon, accusés de coups et blessures réciproques, sont condamnés à 15 jours de prison, 16 francs d'amende et 8 jours de prison.

— Nova Jean-Marie était employé comme pointeur à l'usine Barroin, en cette qualité il a porté sur les feuilles de paye, des noms d'ouvriers imaginaires et dont il encaissait les appointements.

Il a ainsi détourné une somme minimum de 4.164 francs.

Comme il menait la vie à grandes guides, avait maîtresse, cheval et voiture, il a été surveillé, puis pris en flagrant délit de détournement.

Il est condamné à 4 mois de prison.

— Coulaud Louis a soustrait 40 fr. à Oriol Jean-Baptiste, fermier à Lavalla. Il écope 15 jours de prison.

M. PATHELIN.

LES Elections dans la Haute-Loire

M. Néron candidat

La campagne électorale se continue vigoureusement dans la Haute-Loire. M. Néron, candidat républicain, qui parcourt en ce moment l'arrondissement d'Yssingaux, ne recueille sur son passage que des témoignages de flatteuses sympathies qui font bien augurer de l'issue de la lutte.

A Yssingaux, dimanche soir, c'est la jeunesse yssingelaise qui acclamait M. Emile Néron.

La réunion a eu lieu au café Séjélon, sous la présidence de M. Dubois.

Il a fait ressortir, en termes chaleureux, qu'il était de l'intérêt de tous que l'arrondissement d'Yssingaux soit représenté à la Chambre par un député vraiment républicain, s'intéressant aux affaires du pays.

M. Néron est, à tous égards, digne de remplir ce mandat, aussi bien par le dévouement qu'on est sûr de lui voir apporter dans la résolution satisfaisante des intérêts de tous, que par la sincérité de ses convictions républicaines.

M. Emile Néron a dit quel plaisir il ressentait de commencer sa campagne électorale sous les auspices de la jeunesse dont il n'est pas, d'ailleurs, lui-même si éloigné par son âge et surtout par son cœur.

Notre arrondissement, a-t-il dit, a du temps à rattraper ! Vous les jeunes, comme le tambour d'Arcole, vous battez le ralliement, vous battez la charge et tout l'arrondissement ou à son sommeil jusqu'ici l'esprit républicain, se réveillera et nous suivra à l'assaut que nous donnons à la réaction, ici d'abord dimanche prochain, pour les élections municipales, et le 20 août pour les élections législatives.

Ces paroles ont été accueillies par de vifs applaudissements.

On a bu au succès de la candidature de M. Emile Néron, et on s'est séparé aux cris de : Vive la République ! Vive Emile Néron !

A Tence, le même accueil sympathique a été réservé à M. Néron.

Une réunion organisée par M. Laroué, conseiller général, a eu lieu au café Desfrançais.

M. Laroué a présenté M. Néron aux électeurs :

En M. Néron, a-t-il dit en substance, vous pouvez avoir toute confiance : c'est un dévoué et un sincère.

Les intérêts du canton ne sauraient trouver meilleur défenseur, appui plus fidèle, plus digne représentant.

M. Emile Néron a protesté de son ardent républicanisme et affirmé avec énergie, son profond désir de servir les intérêts de tous.

Des bravos enthousiastes se font entendre.

La candidature Néron est acclamée.

La réunion d'aujourd'hui

Ce soir a eu lieu à Yssingaux une grande réunion électorale où M. Néron s'est fait entendre et acclamer.

A demain des détails.

COMMUNICATIONS

Anciens musiciens du 38^e de ligne. — Avis. — MM. les anciens musiciens du 38^e de ligne sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu le samedi 5 courant, au café Granger, cours Victor-Hugo, n° 19, à 8 h. 1/2 du soir.

Société de Secours l'Union mutuelle française. — Les sociétaires sont invités à la réunion qui aura lieu samedi 5 août, à 8 heures du soir, dans le local de la Bourse du Travail, bureau n° 13, au 2^e étage.

Ordre du jour : Inscription d'adhérents; perception des cotisations; questions diverses.

N. B. — Les sociétaires en retard sont instamment invités à se mettre à jour.

L'Union du commerce et de l'industrie. — La réunion générale semestrielle a été fixée au samedi 5 août prochain, à 9 heures du soir, au siège social.

Ordre du jour : appel nominal; lecture du procès-verbal de la dernière assemblée; admissions, démissions, radiations; élection des commissaires de surveillance; questions diverses; appel nominal.

Une amende de 1 franc sera rigoureusement appliquée à toute absence de membre participant.

SAINT-ETIENNE

Saint-Chamond. — Etat-civil. — Voici l'extrait de l'état-civil de Saint-Chamond du 23 au 30 juillet :

Décès : Antoinette-Catherine Barthélemy, 5 mois; Claudine Escoffier, 78 ans; Veuve Tournaud; Jean-Antoine Francon, 58 ans, ouvrier aux forges; Claudia-Etienne David, femme Ruard, 62 ans; Jeanne Payeton, ébéniste, 32 ans; Virginie Pontvenet, sœur hospitalière, 67 ans.

Mariages : Pierre-Antoine Grange, métallurgiste, et Louise Feranton, sans profession. Charles-Auguste Hugon, ajusteur, et Adèle Plasson, sans profession.

Naissances : 13. — Commencement d'incendie. — Un commencement d'incendie s'est déclaré

hier à neuf heures et demie du soir, au restaurant Barret, rue de Clermont, près de l'usine Grosse.

Le feu a été signalé dans l'arrière-boutique par deux consommateurs qui se trouvaient dans la salle et qui ont donné l'alarme.

Quelques pompiers du voisinage sont allés chercher une bobine de tuyaux au dépôt de la pompe et ont eu vite raison de ce commencement d'incendie.

Les dégâts sont de peu d'importance et sont garantis par une assurance.

Concert aux Promenades. — La société des trompettes « La Française », sous la direction de M. A. Fougère, donnera dimanche, à 4 h. du soir, au kiosque des Promenades, un concert dont voici le programme :

1^o Trente-deux, allegro (J. de Parny). 2^o La Victorieuse, marche (M. Bléger). 3^o Nini, schottisch (J. Ponik). 4^o Cadix, boléro (M. Bléger). 5^o Rose thé, polka (A. Fougère).

Commencement d'incendie. — Hier soir, vers 10 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré à l'extérieur d'un hangar situé rue Victor-Hugo, appartenant à M. Cabaton, fabricant de fleurs artificielles.

L'alarme a été donnée par les voisins, qui, en peu de temps se sont rendus maîtres du feu.

Classe 1893. — Les conscrits de la classe 1893 sont priés de bien vouloir assister à une réunion qui aura lieu le vendredi 4 août chez M. Jury, cafetier, place Laroche, faubourg Clermont.

Ordre du jour : organisation d'un banquet.

Distribution des prix. — La distribution des prix aux élèves de l'école primaire supérieure professionnelle, des écoles primaires communales laïques et du cours municipal de dessin, aura lieu au Lycée de garçons samedi 5 courant à 3 heures du soir.

Cette solennité aura lieu sous la présidence de M. le sous-préfet de Roanne.

LA RÉGION

HAUTE-LOIRE

Le Puy. — Tribunal correctionnel. — Porcher Marianne, 50 ans, ménagère au Meynal, 50 francs d'amende pour coups et blessures.

— Larreyre Jean, 28 ans, fermier à Jabuzac, 1 mois de prison, pour coups et blessures.

— Duchamp Jean, 25 ans, de Bains, 8 jours de prison, pour vol d'une montre.

— Cinq procès-verbaux pour délit de pêche.

— Joséphine Michel, de Marilhac, prévenue de diffamation, a été condamnée à 16 fr. d'amende et 25 fr. de dommages.

Yssingaux. — Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort du frère de M. C. Dubois, le dévoué et sincère républicain que l'on connaît.

Tous nos compliments de condoléance.

DÉPÊCHES

Service télégraphique spécial du RÉPUBLICAIN.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Paris, 3 août.

M. Carnot à Fontainebleau

Le Figaro : M^{me} Carnot qui aime beaucoup Fontainebleau n'a pas cette année l'intention de donner de garden-party en raison de la santé du président.

Elle compte se renfermer dans la vie de famille, entourée de tous les siens, car M. et M^{me} Cunisset-Carnot doivent venir passer quelques jours à Fontainebleau vers la fin du mois d'août.

Les examens de Polytechnique

A l'officiel : Les candidats à l'École polytechnique subiront les épreuves orales, à Lyon, le 26 août pour le 1^{er} degré, le 2 septembre pour le 2^e degré.

A Grenoble, le 29 août pour le 1^{er} degré; le second degré aura lieu à Lyon.

Le Congrès de Chicago

Chicago, 3 août.

Le congrès monétaire a reçu le rapport du ministre du commerce, qui se défend de faire dépendre la politique financière des États-Unis de l'opinion ou de la politique d'un gouvernement étranger.

Le rapport déclare que le seul remède à la crise actuelle consiste à ouvrir l'hôtel des Monnaies à l'or et à l'argent, dans la proportion de 16 parties d'argent et 8 parties d'or.

Le rapport déclare que la situation n'est pas imputable à la loi Sherman.

L'Accident de Charonne

Paris, 3 août.

Les journaux publient les noms de cinquante-neuf personnes blessées ou contusionnées dans l'accident du railway de Charonne.

Un seul voyageur était dans la voiture broyée, ce voyageur est M. Jules Negmann, boursier, demeurant 19, cours Margny, à Vincennes.

Il se trouvait pris entre les banquettes de son compartiment. On eut beaucoup de peine à le dégager.

M. Negmann avait la jambe droite fracturée. Après avoir reçu les soins d'un médecin, il a été transporté dans une voiture à son domicile.

Tous les blessés, après avoir reçu à la gare, les soins qu'exigeaient leur état furent reconduits à leur domicile par les soins de la Compagnie.

A la suite de ce grave accident, la voie extérieure est restée encombrée toute la soirée.

Les trains transportant les voyageurs avaient été réduits au plus petit nombre possible et passaient par la voie restée libre.

A minuit, après le passage du dernier train, une nombreuse équipe d'ouvriers a commencé le déblaiement qui n'a été terminé que ce matin.

Malgré la violence du choc, les wagons n'ont pas déraillé, mais beaucoup sont montés les uns sur les

autres et ne touchent plus les rails.

Dès que l'accident fut connu, le haut personnel de l'administration s'est rendu à Charonne, ainsi que M. Lépine, le nouveau préfet de police, on a immédiatement procédé à une enquête sur place.

Il paraît dès à présent prouvé que le tunnel n'était pas éclairé.

Les signaux annonçant que la voie était bloquée n'ont pas été faits, il est probable que le train portant le numéro 258, n'ait pas ralenti sa marche.

En outre, derrière le train numéro 38, ne se trouvait pas le fourgon réglementaire, destiné à protéger autant que possible contre un tamponnement.

Tels seraient les résultats des constatations faites tout d'abord par le commissaire de police qui continuera aujourd'hui son enquête.

M. Girard interrogera aujourd'hui le chef de gare, les employés et quelques-uns des voyageurs qui étaient dans le train contre lequel le choc s'est produit.

NOUVELLES POLITIQUES

IMPRESSION ÉLECTORALE

Paris, 3 août.

M. Magnard, dans le Figaro, estime que tant qu'on n'aura pas réglementé le droit d'interpellation et modifié le travail des commissions, de façon à assurer une prompt discussion des projets de loi reconnus d'utilité urgente, tant que les ministères seront soumis au jeu de bascule créé par les groupements factices des partis et nuances de parti, il n'y a rien à espérer.

L'instinct public prévoit que la Chambre future n'aura pas les reins assez solides pour rien innover.

De là cette attitude indifférente des électeurs et même des élus.

Les uns savent qu'on ne leur donnera rien de ce qu'on leur promet, les autres qu'il leur sera impossible de donner ce qu'ils promettent.

NOS AMBASSADEURS

Constantinople, 3 août.

M. Cambon, ambassadeur, est parti aujourd'hui pour la Circassie.

Madrid, 3 août.

M. Roustan, ambassadeur de France, a conféré avec le ministre des affaires étrangères.

L'ambassadeur d'Angleterre a eu une longue entrevue avec M. Sagasta.

LA RUSSIE ET L'ALLEMAGNE

Londres, 3 août.

Le Standard déclare que si la guerre était déclarée entre la Russie et l'Allemagne, les relations commerciales de ces deux pays ne pourraient pas être plus nulles qu'elles le sont actuellement.

Le Standard ajoute que si le tzar marche contre l'Allemagne, l'Angleterre se mettra avec la Triple-Alliance.

L'AGITATION EN ANGLETERRE

Londres, 3 août.

Six importantes usines de la vallée de Rhouda et des vallées avoisinantes dans le Sud du pays de Galles, ont cessé le travail.

Le chômage affecte 800 ouvriers.

A la suite d'une discussion qui a éclaté à Swansea, entre les patrons de la fabrique d'étain de Gilbertson et leurs ouvriers, 200 de ces derniers se sont mis en grève, 700 suivront cet exemple samedi prochain.

On s'attend à ce que 2.000 ouvriers cessent bientôt tout travail.

UN ÉPISODE

Des Événements du Siam

Paris, 3 août.

On lit dans la Politique coloniale :

Le capitaine Adam de Villers voulait faire parvenir une lettre au commandant d'un fort, dans la région de Khong.

Cette lettre était portée par des parlementaires français escortés de quelques tirailleurs précédés du drapeau blanc.

Dès que les Siamois aperçurent la petite troupe, ils tirèrent sur elle malgré le drapeau blanc, et firent feu de toutes leurs armes, canons ou fusils.

Les parlementaires ainsi accueillis se replièrent aussitôt sous un bois et envoyèrent sur une pointe découverte, s'avancant dans le bras du fleuve qui les séparait des Siamois, un interprète chargé de leur faire connaître la qualité des parlementaires.

« Ah ! lui fut-il répondu, vous êtes des parlementaires ? Eh bien ! montrez-nous votre drapeau blanc ! »

Le Français qui en était porteur sortit aussitôt du bois qu'il habitait. A peine fut-il en vue qu'il fut assailli de balles et de mitraille qui, heureusement, ne l'atteignirent pas.

Les Siamois n'avaient demandé à voir le drapeau blanc que pour savoir où était la petite troupe et assurer ainsi leur tir.

Pour faire parvenir la lettre du capitaine Adam de Villers, on la cloua sur un bambou qu'un indigène vint planter sur la rive en face du fort siamois, qui, la nuit, envoya quel qu'un la prendre.

Par la même voie, le général Preaprachkar (?) fit parvenir la réponse le lendemain.

C'est alors que le capitaine Adam de Villers demanda une compagnie de renfort pour pouvoir déloger les forces siamoises des lieux.

AU SIAM

ON DÉSARME !

Brest, 3 août.

La préfecture maritime a reçu cet après-midi, l'ordre de désarmer le croiseur Eclairer, qui devait se rendre au Siam.

LE BLOCUS

Londres, 3 août.

On télégraphie de Bangkok :

On attend pour lever le blocus que M. Pavie soit arrivé à Bangkok.

LA PRESSE ANGLAISE

Le Morning Post dit que l'Angleterre devra veiller, autrement le Siam deviendra une province française. Ce ne sera qu'une question de temps.

Le Standard reproche au gouvernement de n'avoir pas pris nettement une position énergique au début de l'affaire du Siam.

Le Times dit qu'il n'est nullement prouvé que le Foreign Office eût pu défendre le Siam en prenant une autre attitude.

Peut-être eût-il fallu faire la guerre. Il est heureux que le Foreign Office ait abandonné la méthode comminatoire d'il y a trente ans.

On est bien avancé d'avoir envoyé une longue dépêche menaçante, quand il faut finir par la retirer.

Le Daily News annonce que le croiseur « Pallas » a dégagé hier les lignes du blocus. La canonnière « Swift » est partie pour Singapour.

Le stationnaire « Linnet » a reçu l'autorisation de rester à Bangkok.

LAFFAIRE QUIQUEREZ-SEGONZAC

Paris, 4 août.

D'après le Figaro, il est probable que le lieutenant Segonzac accusé de l'assassinat du lieutenant Quiquerez son compagnon d'exploration en Afrique, ne comparaitra pas avant plusieurs mois devant le conseil de guerre de Saint-Louis.

L'enquête à laquelle a procédé au Sénégal le capitaine Fortin, vient d'être déclarée sans effet au point de vue légal pour inobservation de formalités requises par le code de justice militaire. Tout est donc à recommencer.

L'ordre d'informier vient d'être signé et un autre magistrat militaire a été commis pour procéder cette fois à une information régulière.

M. Léon Renault qui doit défendre Segonzac s'il est délégué au conseil de guerre, a transmis à ce nouveau rapporteur, la liste des témoins qui ne pourront être entendus, pour la plupart que dans un très long délai et par la voie des commissions rogatoires.

Ce sont, en effet, des officiers de l'armée coloniale qui ont connu le lieutenant Quiquerez, qui pourraient certifier, paraît-il, que leur ancien camarade a toujours été hanté par des idées de suicide et qu'une fois entr'autres il a fallu lui arracher le revolver des mains pour l'empêcher d'attenter à sa vie.

Les officiers cités par M. Léon Renault sont maintenant dispersés dans diverses possessions et il est impossible de prévoir dans ces conditions, la durée de l'instruction qui vient de